

Délibération 2024-07-CFVE

Séance du 28 juin 2024

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la formation et de la vie étudiante

Diplôme d'université « Dynamique responsable en santé ».

Le Conseil de la Formation et de la vie Étudiante de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle des Conseils dans le bâtiment Ronzier (site de Ronzier) le 28 juin 2024 sur la convocation de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président et sous la présidence de monsieur Franck Barbier, Vice-président du conseil de la formation et de la vie étudiante ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le vice-président présente aux membres du conseil le diplôme d'université ayant pour objet de dispenser une formation à destination des professionnels du centre hospitalier de Valenciennes. L'objectif de la formation est de contribuer à l'acculturation des agents du CHV au développement durable et à la Responsabilité Sociale des entreprises.

Après en avoir délibéré,

Le conseil de la formation adopte à l'unanimité des voix le diplôme d'université selon le document annexé à la présente délibération.

**Pour : 17 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0**

Valenciennes, le 2 septembre 2024

Abdelhakim Artiba
Président



UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Université
Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE

DU DYNAMIQUES RESPONSABLES EN SANTE

À l'instar du monde industriel, les établissements de santé font face à de nombreux enjeux en matière de RSE. Le Centre Hospitalier de Valenciennes (CHV) a inscrit le Développement Durable (DD) et la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) au cœur de son nouveau projet d'établissement 2024-2029.

Les engagements du CHV pour agir face aux enjeux écologiques sont déclinés en 4 points :

- Mesurer et réduire l'empreinte environnementale de l'établissement,
- Repenser les achats pour s'inscrire dans la durabilité
- Œuvrer en faveur de la santé environnementale et de la durabilité des soins.
- Contribuer aux prises de conscience et à la montée en compétences des personnels sur les sujets d'impact environnemental

Dans le cadre de la réalisation de ce dernier engagement, la direction générale du CHV a sollicité l'UPHF pour élaborer une offre de formation à destination de ses professionnels sous la forme d'un Diplôme d'Université.

L'objectif de la formation est de contribuer à l'acculturation des agents du CHV au développement durable et à la RSE dans les deux dimensions stratégique et opérationnelle. Il s'agit ainsi de faciliter l'appropriation des concepts pour les traduire dans des actions concrètes, sous forme de projets au sein des services.

Les objectifs de formation :

- Créer une culture commune interprofessionnelle autour de la RSE
- Créer une dynamique de transition dans son service
- Consolider des savoirs et savoir-faire autour de la RSE
- Contribuer à la création d'un réseau de professionnels engagés au sein de l'établissement

La première cible d'apprenants identifiée comprend les cadres de proximité (d'équipes soignantes, médico-techniques, administratives) et les référents Développement Durable des pôles.

L'effectif prévisionnel est de 15-20 apprenants maximum par groupe. La formation est dispensée dans les locaux de l'IAE.

La maquette pédagogique est construite autour de 3 blocs de compétences dont les contenus sont interdépendants :

- Le BCC1 est centré sur les enjeux et concepts centraux du DD/RSE en prenant en considération les particularités du DD/RSE en santé,
- Le BCC2 est centré sur les outils et méthodologies propres aux démarches DD/RSE,
- Le BCC3 est centré sur le développement d'un savoir expérientiel ancré dans la réalisation d'un projet conçu dans le cadre de l'activité professionnelle. Les apprenants sont amenés à concevoir et mettre en œuvre un projet.

La durée de la formation est de 80h en présentiel à raison d'une journée de formation par mois.

PROGRAMME DE FORMATION

BCC 1 (20 ECTS, 30h) : Maîtriser les enjeux, les concepts et les outils du DD / RSE

Objectif : Fournir les bases conceptuelles nécessaires à la compréhension et la définition des enjeux liés aux dimension sociétale, environnementale et économique de la réalisation des activités de soins

- ⇒ Les piliers du DD/RSE en santé, les différents cadrages institutionnel, européen et international (4h)
- ⇒ Les enjeux du DD/ RSE en santé (transition écologique du système de santé, impact du numérique en santé, santé globale, santé durable et santé communautaire...) (4h)
- ⇒ L'éco-conception des soins (6h)
- ⇒ L'analyse des parties prenantes (identification, attributs) (4h)
- ⇒ La prévention et la promotion de la santé des professionnels (6h)
- ⇒ La stimulation de la coopération interprofessionnelle et les leviers de la mobilisation collective (6h)

BCC 2 (20 ECTS, 30h) : Conduire efficacement un projet responsable

Objectif : Doter les apprenants d'outils permettant de prendre en compte les dimensions de la RSE dans un projet à l'échelle de leur service

- ⇒ S'approprier les enjeux du DD dans le cadre d'un projet (Horizon 360°) (6h)
- ⇒ Créer et renseigner les indicateurs d'évaluation du projet responsable (6h)
- ⇒ S'approprier les principes de l'analyse du cycle de vie (3h)
- ⇒ Réaliser une matrice de matérialité (3h)
- ⇒ S'approprier les principes de l'analyse du bilan carbone d'un dispositif médical (3h)
- ⇒ Repérer les leviers et les freins dans l'accompagnement au changement (3h)
- ⇒ Animer des séances de co-design (3h)
- ⇒ Mobiliser les outils du DD/RSE dans un projet (3h)

BCC 3 (20 ECTS, 20h) : Apprendre par l'expérience à s'engager de manière responsable

Objectif : Permettre aux apprenants de développer leur savoir expérimentiel dans la réalisation d'un projet DD/RSE à l'échelle de leur service

- ⇒ Animation de workshop pour identifier le projet (besoin, porteur, équipe) (4h)
- ⇒ Evaluer l'atteinte des objectifs de projets DD/RSE (6h)
- ⇒ Accompagnement des projets par les pairs (6h)
- ⇒ Défendre son projet (4h)

Validation du DU : Engagement de chaque auditeur dans la réalisation d'un projet RSE mené au sein d'un service ou plusieurs services tout au long de la formation. Sur cette base, chaque apprenant rédige deux rapports d'avancement, un rapport final et réalise une soutenance. Ce projet constituera le support à l'évaluation de chacun des blocs de compétence.

Chaque projet est accompagné par des tuteurs pédagogiques.

SOUTENABILITE FINANCIERE

Compte tenu de l'importance de l'accompagnement pédagogique du projet dans la réalisation de la formation, le point mort a été établi à 15 auditeurs.

Le coût complet de la formation s'établit à 39 305 € soit un coût par auditeur de 2 620 €.

Délibération 2024-14-CFVE

Séance du 28 juin 2024

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la formation et de la vie étudiante

Règlement du contrôle des connaissances et des compétences

Le Conseil de la Formation et de la vie Étudiante de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle des Conseils dans le bâtiment Ronzier (site de Ronzier) le 28 juin 2024 sur la convocation de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président et sous la présidence de monsieur Franck Barbier, Vice-président du conseil de la formation et de la vie étudiante ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le vice-président présente aux membres du conseil le règlement commun aux formations de l'UPHF, s'appliquant également aux formations déléguées à l'INSA.

Après en avoir délibéré,

Le conseil de la formation adopte à l'unanimité des voix les modalités de contrôle des connaissances et des compétences selon le document annexé à la présente délibération.

Pour : 17 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0

Valenciennes, le 2 septembre 2024

Abdelhakim Artiba
Président